

DEFINITION :

Dans le cadre du soutien aux entreprises, la CMA10 s'engage à fournir gratuitement et rapidement une intervention personnalisée permettant de donner un avis extérieur neutre accompagnée d'un programme de préconisations et ce dans le respect de la confidentialité nécessaire.

OBJECTIF :

Permettre au chef d'entreprise de surmonter les difficultés qu'il rencontre en analysant et en expliquant celles ci et en proposant une démarche précise pour résoudre ses problèmes.

NOS ENGAGEMENTS :

- Visiter l'entreprise dans un délai rapide
- Réaliser un diagnostic généraliste
- Identifier les difficultés et leurs causes
- Emettre des conseils et des préconisations
- Proposer un plan d'actions à mener incluant des relais d'informations
- Vérifier les avancées préconisées par un contact téléphonique régulier

CE QUE NOUS ATTENDONS DU CHEF D'ENTREPRISE :

- Une collaboration franche et complète
- Une motivation pour appliquer et mettre en place les recommandations

CMA10 – 07/04/08

L'action soutien aux entreprises en difficulté est financée par :



Avec la participation :



**Chambre de Métiers
et de l'Artisanat**

CHAMBRE DEPARTEMENTALE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE L'AUBE

Siège : 6 rue Jeanne d'Arc - BP 4104 - 10 018 TROYES Cedex , Tél : 03.25.82.62.00, Fax : 03.25.82.62.01
Internet : www.cm-troyes.fr - Courriel : cm.troyes@wanadoo.fr - Siret : 181 008 60800018 – APE 911 A